

MC/vo

Berne, le 29 novembre 1963.

Notice

à la Section Ouest

à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers  
et du travail, Berne.

à la Police fédérale des étrangers, Berne.

à l'Office fédéral des assurances sociales, Berne.

à l'Ambassade de Suisse, Rome.

Bundesamt für Industrie,  
Gewerbe und Arbeit

2. DEZ. 1963

R. - 241.1

-----  
Visite du Ministre Plaia.

Secrétaire général de l'Office italien d'émigration.

Bien que ses précédents entretiens à Berne n'aient pas pu lui laisser d'illusions à ce sujet, M. Plaia plaide avec insistance pour une rapide ratification de l'accord sur les questions de sécurité sociale sans attendre la conclusion d'un accord sur l'émigration. Il sait que, dès l'abord, notre position a été catégorique et que nous avons toujours fait le "Junktim" entre les deux affaires. Il insiste néanmoins sur l'aspect politique de la question. Avec l'"apertura a sinistra" les problèmes sociaux ont pris encore plus d'importance pour son gouvernement. Une ratification par la Suisse de l'accord sur la sécurité sociale constituerait un geste qui serait infiniment approuvé à Rome. M. Plaia laisse même entendre que le gouvernement italien en aurait besoin et en tiendrait largement compte ultérieurement.

Je répète à M. Plaia que pour nous il y a une connexion étroite entre les deux accords. Malgré toute notre compréhension pour les difficultés du gouvernement italien, nous ne pourrions envisager une ratification de l'accord sur la sécurité sociale alors que les négociations pour celui sur l'émigration sont au point mort depuis un an.

M. Plaia a l'impression qu'un rapprochement s'est fait sur plusieurs points et qu'il devrait être possible de reprendre les pourparlers interrompus en 1962 d'ici la fin de janvier.

Micheli

